

Rapport d'Inspection Puits # B-014

Indy-Co Inc.

3640 rue Richelieu #2-3 Saint-Hubert, Qc J3Y 7B1 www.indy-co.com info@indy-co.com

PRÉPARÉ POUR :

Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Direction générale des hydrocarbures et des biocombustibles 5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-422 Ville (Québec) G1H 6R1

PRÉPARÉ PAR:

23-24-53-54

07 Octobre 2019



Rapport d'Inspection Puits d'hydrocarbure # B-014

N46.17197 W072.42807

MISE EN CONTEXTE

Suite à l'appel d'offres - Inspection des puits d'hydrocarbures inactifs en milieu hydrique du secteur du Lac St-Pierre 2019_DBH_Plongée

Le 29 Septembre 2019 à 12:05, une équipe de scaphandriers s'est mobilisée afin de procéder à l'inspection du Puits #B-014 dans le Lac St-Pierre (N46.17197 W072.42807). Notre unité de travail comprenait une embarcation commerciale complètement équipée pour des opérations de plongée incluant le nécéssaire requis afin d'être conforme aux normes de la CNESST et de l'ACNOR.

PERSONEL AFFECTÉ

 53-54	53-54	
 53-54	53-54	
 53-54	53-54	
53-54	53-54	

CONDITIONS LORS DE L'INSPECTION

Température Ambiante	9 C Ensoleillée
Visibilité	0.5 mètre
Courant	Aucun
Profondeur maximum de l'eau	3 mètres

MÉTHODOLOGIE

L'inspection sous-marine a été effectuée a partir d'une embarcation commerciale.L'inspection a été réalisée par 53-54

Tous les équipements et outillage requis pour les opération de plongée étaient disponibles sur le site. Une bande vidéo de l'inspection a été prise a l'aide d'une caméra positionnée sur le casque 53-54 lorsque la profondeur de l'eau le permettait.

INSPECTION SOUS-MARINE

Cette inspection avait comme objectif de répondre à 2 demandes du client.

- ? de localiser le puits à l'aide d'un détecteur de métal submersible.
- [?] inspecter le puits afin d'évaluer si il-y-a indice de contamination



Rapport d'Inspection

Puits d'hydrocarbure # B-014 N46.17197 W072.42807

CONSTAT

Suite à l'inspection, nous avons constaté que le puits ce situait à 48" de profondeur. Le puits est enfouie sous le fond marin. Le sol 4 mètres autour du puits était constitué majoritairement de glaise. Une fuite a été détecté à 4 mètres du puits (N46.29002 W 072.70570) Un détecteur de gas à été utilisé afin de confirmer la présence de gas.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU MERN

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à un relevé magnétométrique ainsi qu'aux documents historiques a été observé. Une migration de gaz a été détectée et présente un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. Aucun indice organoleptique de contamination n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Travaux à réaliser.

53-54

Inspecteur DBH 2020-03-04

53-54

Coordonnateur aux opérations 2020-03-04